

L'ÉCHO DES CAZELLES

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL N° 39



LE MOT DU MAIRE

Parmi les domaines de compétence du Maire qui n'ont pas (encore ?) été transférés à d'autres collectivités territoriales, assurer la sécurité des personnes et des biens est sûrement l'une des plus importantes sinon la première des obligations. J'évoquerai dans un prochain numéro le Plan communal de sauvegarde (PCS) dont toutes les communes doivent être dotées pour réagir face aux divers risques pouvant les impacter.

Revenons aujourd'hui sur un objectif de notre mandat, à savoir la sécurité routière, et un qui s'est imposé à nous, la défense contre les incendies.

A travers l'implantation de trois radars pédagogiques, la limitation de vitesse à 30 km/h sur l'agglomération, la mise en œuvre de deux ralentisseurs de vitesse chemin des Adrets, la révision de la signalétique (entrées de bourg, hameau des Serres notamment) et la prise d'un arrêté permanent global, nous avons mis en place un ensemble cohérent de mesures pour réduire l'insécurité routière dans notre village. En ce domaine, nous avons fait tout ce qu'il était possible et raisonnable de faire. Pour autant que ces prescriptions soient respectées...

Lugagnac souffrait d'un défaut de couverture pour assurer sa défense en cas d'incendies.

L'expérience de l'été dernier avec une situation de sécheresse et de canicule qui risque de devenir la norme nous a conduits à trouver des solutions pour défendre la majorité des habitations.

En l'absence d'un réseau d'adduction d'eau potable avec un débit suffisant, nous avons opté pour deux citernes métalliques de 30 m³ qui seront installées en août à côté du hangar de stockage et sur le parking de la route des Serres. Cet investissement indispensable a bénéficié de subventions importantes de l'État et du Département. Mais ceci n'empêche pas de satisfaire aux obligations légales de débroussaillage !

Pour terminer sur une note festive, l'été est là avec vos manifestations traditionnelles reprises en main par la nouvelle équipe de l'association des Amis de Lugagnac que je remercie et à qui je souhaite pleine réussite et bon courage.

Vous trouverez aussi dans ces pages les détails de la séance de cinéma en plein air offerte par vos élus le 5 août avec la projection du film « Monsieur Constant » en présence de Jean-Claude Drouot et du réalisateur Alan Simon.

Bon été !

François Reymann

SOMMAIRE

Sommaire 2



VIE MUNICIPALE

Informations municipales 3/4

Solidarité 4

Procès-verbaux des Conseils Municipaux 5 à 8



INFORMATIONS DIVERSES 8/9



LUGAGNAC : ses habitants, sa vie locale, son patrimoine

En savoir plus sur Lugagnac 10/11

Cela s'est passé, se passe ou se passera à Lugagnac 11/15

Du côté des Amis de Lugagnac 16



LES PAGES RECREATIVES

La page d'histoire de Maxime 17/18

Vos pages de jeux 19

Vos pages photos du printemps 20/24

Mairie de Lugagnac

Tél : 05 65 24 30 91

Mail : mairie.lugagnac@orange.fr

Site internet : lugagnac46.fr

Vie municipale



INFORMATIONS MUNICIPALES



SECRETARIAT

Fermeture pour congés
du 08 au 18 août inclus.
Réouverture le 22 août

PERMANENCES DES ELUS

Les jeudis 10 et 17 août
de 10h à 12h

LES GESTES QUI SAUVENT : SOIREE du 21 AVRIL 2023



Une réussite que cette soirée du 21 avril durant laquelle 21 personnes ont participé activement à la formation dispensée par cinq pompiers de la caserne de Limogne.

Durant 2h30, Fabrice Mercadier et son équipe ont alterné les aspects théoriques et la mise en pratique de la formation aux gestes qui sauvent.

Si l'ambiance était détendue et conviviale, le sérieux du sujet n'a pas échappé aux participants à la fois attentifs et très coopératifs pour s'approprier les bons gestes. Ce fut ainsi l'occasion, après les thèmes sur la protection des personnes, l'alerte, les gestes en cas d'hémorragie, de brûlure, de perte de connaissance, d'étouffement, de suivre une démonstration de l'emploi du défibrillateur en cas d'arrêt cardiaque.

Un verre de l'amitié a clôturé la soirée, permettant ainsi à chacun de continuer à poser des questions qui ont bénéficié à tous.

Un grand merci à l'équipe des sapeurs-pompiers de Limogne de nous avoir consacré cette soirée.

Pour mémoire, le défibrillateur du village est installé à la Mairie, derrière la porte qui donne accès au logement. Il est accessible à tous et à tout moment.

PASSEZ A L'ACTION



**DEVENEZ
SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE
A LIMOGNE**



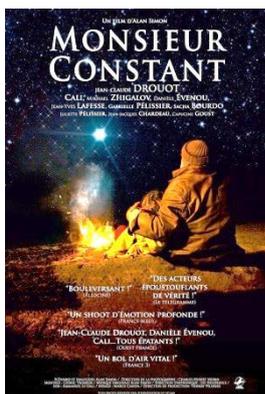
APPEL A ENGAGEMENT

Rappelons-le, les pompiers bénévoles ont pour la plupart une activité professionnelle et donnent de leur temps pour se mettre à disposition des personnes en danger et pour protéger leurs biens face à un péril. Leur présence sur un territoire est vitale et nous avons la chance d'avoir une caserne à proximité du village.

Les rencontrer pour mieux connaître leurs missions et la nature de leur engagement est la première démarche. Le choix est ensuite très individuel, mais une rencontre peut ouvrir de nouveaux horizons.

Si certains d'entre vous veulent en savoir plus, leur contact : **05 65 23 05 81**

Soirée Cinéma en plein air pour tous



Le samedi 5 août 2023, la municipalité vous invite, comme l'an dernier, à une séance de cinéma en plein air place Louis Malle.

Avec son réalisateur, Alan Simon, nous vous proposerons le dernier film de Jean-Claude Drouot, en sa présence, intitulé « Monsieur Constant ».

Accueil à partir de **21h30** autour d'un rafraîchissement.

Un moment de convivialité à ne pas rater !

ACTIONS COLLECTIVES

VIDANGE DE FOSSES

Une nouvelle liste est affichée en Mairie pour le **second semestre 2023**. Date limite d'inscription : **30 novembre**

RAMONAGE

La liste pour 2023 a été envoyée au prestataire, Kevin THEIL. Il vous appellera en **juillet ou août** pour vous proposer un rendez-vous à partir du mois de **septembre**.

Il contactera également toutes les personnes chez lesquelles il est intervenu en 2022.

Si vous n'êtes pas contacté cet été, vous pourrez l'appeler au **06 45 89 29 79**.

Tarifs : ils figurent dans le bulletin n° 38.



SOLIDARITÉ

JOURNÉE CITOYENNE du 29 AVRIL



Une vingtaine d'entre vous se sont retrouvés de bon matin autour d'une boisson chaude et de viennoiseries, avant de se diriger vers le cimetière du Cayrou pour une matinée jardinage et bricolage.

Les massifs et les allées ont été désherbés, de nouvelles plantations sont venues s'ajouter.

L'abri est équipé d'une cuve pour la récupération de l'eau de pluie ainsi que de sa gouttière.

Grâce à l'énergie de tous, cet espace prend forme avec ses plantations qui ne demandent qu'à croître et embellir, son abri et sa cazelle récemment redécouverte.

Le traditionnel repas a pu se tenir dehors, malgré une météo quelque peu maussade, dans la bonne humeur et le sentiment de l'action accomplie.

Merci à tous les volontaires.

(photos en page 20 et 21)



Procès -Verbal Réunion du 24 février 2023

Étaient présents : François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Norbert FLACONÈCHE, Vincent LAGARRIGUE, Laurence MARY, Yannick MONTAGNÉ, Catherine MORIN, Sophie WALTER.

Absent excusé :

Jean-François VIGNES, ayant donné pouvoir à Norbert FLACONÈCHE.

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.

Madame Catherine MORIN est nommée secrétaire de séance.

I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 20 janvier 2023 :

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

II. Délibérations :

II – I – Budget 2022 de la commune : vote du compte administratif et de gestion 2022

Les règles de la comptabilité publique dissocient les rôles de l'ordonnateur (Maire) et du comptable (Trésor public).

Le compte administratif est le document comptable tenu par l'ordonnateur qui rassemble toutes les recettes et les dépenses de la commune.

Le compte de gestion répertorie toutes les opérations réalisées par le comptable à la demande et pour le compte de l'ordonnateur.

Les deux documents doivent être sincères, concordants et validés par le Conseil Municipal.

Les comptes 2022 sont présentés et expliqués par Monsieur MONTAGNÉ ; leur synthèse s'établit comme suit :

A) *Pour la section fonctionnement :*

- dépenses : 94 322.00 euros

- recettes : 142 450.19 euros

- résultat : 48 128.19 euros

- résultat net (incluant le report 2021 de 18 178.41 euros) : 66 306.60 euros d'excédent

B) *Pour la section investissement :*

- dépenses : 53 821.79 euros

- recettes : 57 207.43 euros

- résultat : 3 385.64 euros

- résultat net (incluant le report 2021 de - 21 979.30 euros) : -18 593.66 euros de déficit

C) *Situation des restes à réaliser :*

- dépenses (factures) : 0 euros

- recettes (subventions) : 0 euros

Résultat à la clôture : 47 712.94 euros.

Les membres du Conseil Municipal examinent ensuite le compte de gestion fourni par la Trésorerie et constatent sa concordance avec ces résultats.

II - 2- Budget commune : affectation du résultat 2022

Compte-tenu du résultat, le Maire, François REYMANN, propose d'affecter dans un premier temps à la section investissement la somme de 18 593.66 euros afin d'apurer le déficit. Dans la mesure où il n'y a pas de dépenses à solder ni de subventions encore attendues pour l'exercice 2022, une nouvelle délibération serait mise au vote pour une affectation complémentaire si elle s'avérait nécessaire en cours d'année.

- Délibération Budget 2022 de la commune : vote du compte administratif et de gestion 2022

Pour le vote de cette délibération, le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote.

La délibération est votée à l'unanimité (9 voix)

- Délibération Budget commune : affectation du résultat 2022

La délibération est votée à l'unanimité (10 voix).

II – 3 – Défense incendie

- Devis relatif aux frais de raccordement des deux citernes à l'alimentation en eau : le coût s'élève à 3300 € et non 3 000 € comme estimé précédemment.

- Modification du plan initial de demande de subventions 2023 auprès de l'Etat (DETR + Fonds Vert) et du Département (FAST) : la possibilité de demander une subvention complémentaire auprès du FAST pour l'acquisition du terrain sur lequel sera installée l'une des deux citernes ainsi que pour les frais de notaire afférents, nécessite de formuler différemment la demande initiale.

La demande de subventions se décomposera comme suit :

▶ un dossier DETR (30%) + Fonds Vert (20%) + FAST (30%) pour l'acquisition du matériel et les coûts de raccordement à l'eau, avec un reste à charge pour la Mairie de 20% du total ;

▶ une annexe au dossier uniquement pour le FAST (30%) de participation, pour l'acquisition du terrain et les frais de notaire avec un reste à charge pour la commune de 70% du total.



Les deux délibérations, relatives d'une part aux frais de raccordement et d'autre part à la modification du dossier de demande de subventions sont approuvées à l'unanimité.

II – 4 – Sécurisation de l'agglomération

- Validation du devis concernant les ralentisseurs ((hors coûts de peinture et de signalétique) : 4 080 € TTC.
- Demande de subvention au titre des Amendes de Police.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

II – 5 - La question du déplacement du défibrillateur est reportée à une date ultérieure.

III – Informations et discussions :

Un échange entre les membres du Conseil permet de commencer à dégager des pistes de projets pour le village en vue de l'élaboration du budget.

IV – Questions diverses :

- *Exercice militaire Orion 2023* : le Maire rappelle l'information déjà diffusée dans PanneauPocket selon laquelle un exercice militaire de grande ampleur se déploiera dans le département du Lot entre le 7 et le 11 mars 2023 exercice qui pourrait, pour partie, se dérouler dans le village ou à proximité.
- *Prévention Routière* : une demande de label Village prudent pourrait être présentée compte tenu des différentes mesures prises pour renforcer la sécurisation routière. Ce sujet sera abordé sur le fond lors d'une autre séance.
- Le Maire informe le Conseil du décès de Anne-Marie CHOPLAIN.
- *Action de prévention* : les gestes qui sauvent : cette action est programmée le vendredi 14 avril en fin de journée, à la Salle des Fêtes. Elle sera animée par les pompiers bénévoles de la caserne de Limogne,
- *Prochaine journée citoyenne* : elle est fixée au samedi 29 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **24 mars 2023** à 18h15 en Mairie.

Procès -Verbal Réunion du 24 mars 2023

Étaient présents : François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Vincent LAGARRIGUE, Norbert FLACONÈCHE, Catherine MORIN, Jean-François VIGNES.

Absente excusée :

Sophie WALTER, ayant donné pouvoir à Norbert FLACONÈCHE.

En visioconférence :

Laurence MARY, ayant donné pouvoir à Catherine MORIN

Yannick MONTAGNÉ, ayant donné pouvoir à Nathalie DEVIMES.

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.

Madame Catherine MORIN est nommée secrétaire de séance.

I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 24 février 2023 :

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

II. Délibérations :

II-1 - Délibération - taux d'imposition des taxes directes locales 2023

Quatre taxes sont concernées : le foncier bâti, le foncier non bâti, la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et la CFE (pour les entreprises)

Après échanges, le Conseil Municipal propose de ne pas modifier les taux de ces différentes taxes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

II-2 - Délibération : budget prévisionnel 2022 :

Budget de fonctionnement : 166 608,94 euros

Budget d'investissement : 234 670,66 euros

La délibération est adoptée à l'unanimité.

II-3 - Délibération : Autorisation de virement de crédit dans le cadre de la mise en place au 1^{er} janvier 2023 de la nomenclature budgétaire et comptable M57

- concernant les décisions modificatives, elles seront cantonnées aux frais de personnel,
- pour les autres domaines, délégation serait donnée au Maire,
- une information a posteriori serait donnée aux membres du Conseil

La délibération est adoptée à l'unanimité.



III – Informations et discussions

III-I – Demandes de subventions

Le Conseil Municipal procède à l'étude des demandes de subventions suivantes :

- APE de l'Ecole Saint Joseph de Limogne en Quercy pour un voyage scolaire du 11 au 16 juin 2023 : une subvention de 50 euros est accordée (2 enfants).
- Collège Ste Thérèse de Lalbenque pour un séjour linguistique : une subvention de 50 euros est accordée (1 enfant)
- Association Sports et Nature - Tour de Faure : la demande est rejetée.
- Association Secours Populaire - Cahors : la demande est rejetée.

III-II- Journée citoyenne du 29 avril 2023 :

Le programme de cette journée comportera deux chantiers :

- poursuite du remontage des murs sur le chemin des Puits au Mas de Benech,
- entretien et poursuite de l'aménagement des espaces verts du cimetière du Cayrou.

IV – Questions diverses

- *OLD (Obligations Légales de Débroussaillage)* : une réflexion va être conduite sur la manière la plus adaptée de sensibiliser les habitants à ces obligations destinées à protéger l'habitat et la vie des personnes.
- *Ralentisseurs sur le chemin des Adrets* : deux ralentisseurs seront installés dans un premier temps. Une période d'étude des effets de cette installation sur les dépassements de vitesse permettra de conforter cette option de deux ralentisseurs ou, si nécessaire, de décider d'en installer un troisième.
- *Boulodrome* : une opération de remblai sur une partie du terrain devrait permettre de le rendre plus praticable pour les boulistes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **28 avril 2023** à 18h15 en Mairie.

Procès -Verbal Réunion du 24 avril 2023

Etaient présents : François REYMANN, Nathalie DEVIMES, Philippe RAMOND, Yannick MONTAGNÉ, Vincent LAGARRIGUE, Laurence MARY, Catherine MORIN, Jean-François VIGNES.

Absent excusé : Norbert FLACONÈCHE, ayant donné pouvoir à Jean-François VIGNES.

La séance, sous la présidence de Monsieur François REYMANN, Maire, est ouverte à 18h15.

Madame Catherine MORIN est nommée secrétaire de séance.

I. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 24 mars 2023 :

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

II. Délibération : Acquisition d'un écran et d'un vidéoprojecteur – Demande de subvention à la CARSAT

Le coût du matériel s'élève 10 750 €. La subvention demandée est de 50%. Il resterait à la charge de la commune 5 375 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

III – Informations et discussions

III-I – Le Maire, François REYMANN, informe les élus de la tenue d'un Conseil Municipal Extraordinaire le 09 juin 2023 en vue des élections sénatoriales programmées le 24 septembre 2023. Il s'agira de désigner parmi les membres du Conseil un délégué et trois suppléants qui représenteront la commune lors du vote qui se tiendra à Cahors (vote à deux tours à bulletin secret).

III-II- SPANC : Rapport 2022 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Le Maire donne lecture du rapport et précise la nouvelle tarification pour les usagers :

- ✚ Contrôle de conception : 150 €
- ✚ Contrôle de réalisation ou Suivi de contrôle : 100 €

Le SPANC a effectué 35 visites à Lugagnac en 2022.

III-III – Restauration des vitraux d'un meuble dont un habitant a fait don à la commune.

Ce meuble est destiné à être installé dans la salle de la Mairie.

Un devis de 435 € est proposé. La proposition est acceptée à l'unanimité.

IV – Questions diverses

IV-I – Enfouissement des réseaux : le Maire informe les élus que la subvention annoncée par la Région est inférieure de 1 432 € au montant initialement escompté suite à une erreur d'interprétation du devis de la FDEL. Une démarche va être entreprise pour tenter de récupérer notre demande initiale de 18.344 euros.

IV- II – Prévention Incendie : les citernes seront livrées avec quelques mois de retard.

IV- III – Travaux de sécurisation routière sur le chemin des Adrets : du 2 au 15 mai la circulation sera interdite à la circulation pour l'installation des ralentisseurs (sauf pour les riverains).

IV- IV- L'arrêté global permanent de circulation dans le village, qui intègre les prescriptions déjà en application et instaure la limite de vitesse à 30 km/h dans l'agglomération est en vigueur depuis le 25 avril 2023.

IV-V- Eclairage public : le réglage des heures sera effectué prochainement par l'entreprise en assurant la maintenance.

IV-VI- Une réflexion sera menée sur la nécessité d'installer un panneau sur le chemin d'accès au lac Audry afin d'éviter des stationnements autour du lac.

IV-VII- Trousses de premiers secours : acquises par la municipalité, elles seront remises aux participants à la formation du 29/04/23.

IV-IX- La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 aura lieu à 11 heures devant le Monument aux Morts. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **26 mai** à 18h15 en Mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

SANTÉ



CAJARC OPTIC VOTRE OPTICIENNE A Limogne
Quarmin Marie-Noelle

PERMANENCE TOUS LES MARDIS A LIMOGNE-EN-QUERCY DE 13H30 A 17H30 A LA MAIRIE .

BUREAU PERMETTANT LE CONTROLE DE LA VUE
CHOIX DE LUNETTES OPTIQUES/SOLAIRES
TIERS PAYANT MUTUELLES-REPARATIONS

Appelez-vite ! 06.20.44.89.85
05.65.38.65.94



RAPPEL : TRANSPORT SCOLAIRE REGIONAL

Les inscriptions au transport scolaire liO sont ouvertes du **12 juin au 31 juillet 2023**. Inscrivez votre enfant sans attendre ! Le transport scolaire régional est **gratuit pour les élèves de la maternelle au lycée selon les conditions fixées par le règlement**.

Cette année, la carte de transport scolaire permet à tous de voyager gratuitement y compris les week-ends et vacances scolaires sur les autocars de lignes régulières du réseau liO.

Choisissez l'inscription en ligne. C'est simple et plus rapide !

Comment procéder ?

Rendez-vous sur la page "Transport scolaire"

Je me connecte sur la page www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire et je sélectionne mon département.

Consultez les conditions d'accès à la gratuité

Je consulte les conditions d'éligibilité à la gratuité pour l'année 2023-2024. Pour plus d'informations, je peux consulter le règlement du transport scolaire régional en téléchargement sur la page.

Inscrivez-vous avant le 31 juillet

L'inscription est obligatoire avant le 31 juillet. A partir du 1er août, une participation de 25€ vous sera demandée.

Réception de la carte de transport scolaire

Une fois la demande d'inscription envoyée, celle-ci est traitée par le service régional des mobilités. Votre carte de transport scolaire sera envoyée directement à votre domicile.

ALLO FRELONS



06 75 36 24 05

Service de destruction des nids pour les collectivités et les particuliers

Cette entreprise familiale, implantée à Mercuès, intervient dans tout le Lot, sous 24 à 48 h, pour les nids de **frelons** mais aussi de **guêpes**. Elle est certifiée CERTIBIocide.

Son tarif d'intervention (déplacement compris) est fonction de la hauteur à laquelle est situé le nid :

- Moins de 8 m de haut : 95 €
- De 8 à 12 m : 120 €
- Plus de 12 m : 160 €

Coordonnées : **ALLO FRELONS**

Site web: <https://allo-frelons.fr/lot>

Téléphone : 06 75 36 24 05



NOUVEAU SERVICE !



Prise de rendez-vous pour les demandes de CNI et passeports, désormais, c'est sur :

www.cajarc.fr (en page accueil)

C'est simple, rapide, sans création de compte, avec la liste des pièces à apporter et confirmation par SMS et mail, rappel avant le rendez-vous !



Succès pour la 2ème Fête du Pâturage !



**LES CAUSES
DU QUERCY**



Pour sa deuxième édition, samedi 20 mai, la Fête du Pâturage avait élu domicile à Crégols, une des deux communes impliquées dans la création de l'Association Foncière Pastorale de Crégols-Lugagnac.

Jeunes et moins jeunes, habitants et touristes, éleveurs et propriétaires... près de 500 personnes se sont retrouvées pour une après-midi et une soirée festives et pédagogiques, à l'initiative de l'AFP de Crégols-Lugagnac et de l'association Les Caussignols.

Après une randonnée sportive accompagnée des brebis dans un parc de pâturage, les participants ont assisté à une formidable démonstration de chiens de troupeaux organisée par Marie-Laure et Bertrand de l'association

ACT 12. Ils se sont ensuite initiés à la tonte des brebis, au tri de la laine et au feutrage, grâce à des animations proposées par le Parc naturel régional des Causses du Quercy, Loïc Jauberthie et Fanny Lesage.

Le village de Crégols était animé par des artisans locaux et des ateliers autour de la géologie, de la biodiversité et du pastoralisme. L'après-midi s'est terminée autour d'un repas animé par le binôme Les 2 cas barrés et par le premier concert de la saison du groupe « Un p'tit gars du coin », un peu écourté par l'arrivée de la pluie.

(Extrait du communiqué de presse du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy)



LUGAGNAC : ses habitants, sa vie locale, son patrimoine

En savoir plus sur Lugagnac

Rendez-vous chez PELET (texte de Gisèle Russeil)



« Si on cassait la croûte chez Pelet ?

- ok, bonne idée !

- pas vraiment, à mon avis. »

Eh, non, il n'y a plus de restaurant à Lugagnac. Pas plus qu'une épicerie. Pas un seul café où prendre « l'apéro ». Tout est « fermé », maintenant, dans nos petits villages !

Pourtant, il n'y a pas si longtemps, au siècle de dernier, Louis Malle – oui, le cinéaste – offrait le champagne aux lugagnacois pour célébrer son mariage. C'était en 1980, chez Burg, autrement dit chez Pelet (accentuez la dernière consonne de ce surnom en le prononçant). Janine Burg s'en souvient fort bien ; en ce temps, elle accueillait les clients du restaurant en souriant aimablement et dans la bonne humeur.

Mais n'allons pas trop vite, commençons par le début.

Vers la mi-temps du XIX^{ème} siècle, un certain Jean-Baptiste Bergougnoux ouvrit là ... un café-restaurant ! Un événement.

Tous les hommes s'y ruèrent ; et dès les années 1860 les Nouvelles « sérieuses », comme les cancans et des plaisanteries variées, y affluèrent.

Le Sieur Bergougnoux eut deux filles. Justine épouse Frédéric Fraysse, et Noémie Colin Plagnard ; ce dernier, originaire de Salvagnac, ouvre un autre restaurant sur la place de la mairie – ce sera « chez Coulinn », situé là où se trouve actuellement le porche de la maison de Mickael Ramond. Ce faisant, Dorothee Dablanc devient « limonadière » dans la future maison Séval. Au début du XX^{ème} siècle, il y a donc trois « cafés » à Lugagnac (1). Hélas, la guerre de 14-18 passe par là et transforme les fils en Poilus « morts pour la France ». Il y aurait là beaucoup à raconter mais... bref : revenons « chez Pelet »... qui exista quasiment tout le XX^{ème} siècle pour le bonheur de tous!

Là, pas davantage d'enfant-successeur – à ma connaissance, en tout cas ! – mais un jeune Cyprien Burg né à Saillac et venu, adolescent, comme berger à Lugagnac. Mobilisé en 1914, blessé puis trépané mais courageux et travailleur, il épouse Augusta Bach, une jeune fille de Lugagnac. Dès avant la deuxième guerre mondiale, le couple se retrouve, chez Pelet, patron du restaurant et même gérant d'un bureau de poste ; il en sera de même quelque temps après la guerre et Augusta tiendra aussi une petite épicerie. Le couple a plusieurs enfants, dont Lucien, le mari de Janine, et René, le dernier-né – leur père, Cyprien, devenu le propriétaire de la maison « coulinn », n'a pas réouvert ce deuxième restaurant.

Tout au long du XX^{ème} siècle, les circonstances sont donc réunies pour continuer à se retrouver chez Pelet. C'est là que la vie sociale se manifeste (mais les femmes se rencontrent surtout à l'épicerie principale, chez Bach-Rinré) ; et puis, il y a la fête votive annuelle et la foire aux ovins, d'abord trois fois l'an, ensuite une seule fois, en mai : casser la croûte ensemble et boire un petit coup en bonne compagnie, ça fait plaisir !

Ainsi, bien plus que l'épicerie d'Augusta et le bureau de poste, c'est le café-restaurant qui a été important et a marqué l'époque ; voyons cela quand Janine a succédé à Augusta, sa belle-mère.

Des premières années 1970 à 1985, on peut continuer à déguster la soupe traditionnelle mise à « tremper » dans la soupière ; des Héreil, Séval, Malavelle, Escudéry et d'autres font « chabrot » (2), sur fond à goût de fèves, de

haricots, de carottes, de navets, de citrouilles, de patates... Si Janine, cuisinière et serveuse, propose ensuite des « ourlious » poêlés et aillés, le régal est complet ; ces champignons – des tricholomes goniospermum – sont une des gloires de Lugagnac.

Janine sert aussi des ragoûts, de la viande de poulet, de canard, des pommes de terre rôties à la poêle et persillées, de l'omelette à l'oignon... bref : de bons produits locaux et une cuisine de chez nous – délicieuse, bien sûr ! Du fromage suit, généralement du Cantal. Plus un petit café.

Outre des clients habituels du village et quelques-uns résidant ailleurs, ce sont les artisans, les employés de passage et de divers services qui se restaurent chez Pelet. Parfois, ils se limitent à boire un apéritif, soit de la Suze, soit le traditionnel Pernod – du Ricard. Tout se passe à la bonne franquette, et « la patronne », avenante, veille à la bonne marche de tout ; sans horaires contraignants pour la clientèle mais, toutefois, un jour de fermeture (le lundi).

Remercions Janine Burg pour cette prolongation d'agréables et bienfaisants moments de rencontre et de communication chez Pelet !

(1) *Si on vivait en 1913* : dans ce petit livre (agréable à lire, décrivant clairement la vie rurale), Antoine Prost dit qu'au tout début du XX^{ème} siècle il y avait un bistrot pour 83 habitants – habitants au nombre de 270 en 1913 à Lugagnac : le compte est bon.

(2) Faire chabrot consistait à boire du vin à même l'assiette sur un fond de bouillon, une fois la soupe mangée.



De bouche à oreille

Cela s'est passé, se passe ou se passera à Lugagnac

Il était une fois, à Lugagnac.....un Home d'enfants...



Pensionnaires



Joël



Gyl sur Bécot

Le Home d'enfants « Le Coustalou » a bel et bien existé, dans les années 1960, et durant une quinzaine d'années. S'y sont retrouvés de jeunes pensionnaires (en moyenne 4 ou 5), tous garçons, de 10 à 15 ans, à temps complet ou durant les vacances scolaires, dont certains venaient même de la région parisienne. Comment leurs parents, sans lien avec le Lot, avaient-ils connu le Coustalou, mystère.

« Qui a eu cette idée folle... », dit la chanson, un jour d'inventer non pas l'école, mais le Coustalou, vous dites-vous ? Avant de vous en dévoiler l'histoire, narrée par trois ex petits gars des villes ou des champs, campons-en le cadre :

Une petite maison quercynoise, quelque peu décatie, auparavant propriété de la famille Bouscary, de Cornus, flanquée de granges, bordant celle que l'on appelle la route de la Capelette, au niveau de ce qui se nomme toujours le Coustalou. A l'époque, pourtant pas si lointaine, pas de route goudronnée pour se rendre au Coustalou, le macadam prenait fin à la Capelette, pas d'eau courante, on puisait l'eau à la citerne remplie l'été par les pompiers.

Pour lui redonner vie, un homme déterminé, venu de la région parisienne mais corse d'origine, âgé de 35/40 ans, enseignant de son métier, que personne ne connaissait auparavant, Yvan Gabrielli, que nous nommerons Yvan G dans ce récit. Pour héberger ses petits pensionnaires, il a commencé par agrandir la maison en créant un dortoir, un réfectoire et des sanitaires.

Célibataire, fils aimant d'une mère dont il s'est longtemps occupé, fumeur invétéré de gitanes maïs, lecteur passionné, grand « fan » de George Brassens dont les chansons passaient en boucle sur le tourne-disques, féru de l'histoire ancienne de Lugagnac et plus encore de l'ancienne église du Truffe, esprit ouvert à

l'aventure, il a marqué d'une forte empreinte les jeunes qu'il accueillait, mais aussi tous les jeunes du village. Ceux qui vous parlent de lui dans cette histoire le font avec respect, une certaine affection (« il était adorable ») et lui confèrent un côté assez secret et énigmatique. Yvan G ne se confiait pas beaucoup. Mais ce qui revient sans cesse, c'est ce formidable souffle de liberté qu'il a su insuffler, propre à la découverte de soi, des autres, de son environnement, qui a forgé bien des tempéraments.

Ne croyez pas pour autant que chacun était livré à lui-même. Les pensionnaires étaient scolarisés, à l'école de Lugagnac ou au collège de Limogne, selon leur âge et tous les jeunes du village se connaissaient donc.

Au Coustalou

Vivaient aussi Bécot, un double poney, non castré, qui faillit bien un jour culbuter Yvan G, qui avait eu le tort de se baisser devant lui se souvient Gyl, deux ânes, Hello, un caniche dont le plus grand plaisir était de chaparder des œufs dans l'épicerie/restaurant d'Augusta (alors seule cabine téléphonique du village),

Et travaillaient Jeannot le moniteur, venant de Calvignac, et Philomène, sonneuse de cloches de Lugagnac mais aussi cuisinière (ah, sa viande hachée au bouillon, son pain avec le lait concentré, les papilles en frémissent encore) et un peu intendante pour ce petit monde du home d'enfants. A ce sujet demeure un mystère, qui lavait le linge de ces garnements ? Nos narrateurs, bien des garçons... ne s'en souviennent pas, et se demandent même si quelqu'un s'en occupait... Bernard, le bricoleur éclairé, croit se souvenir d'un lave-linge avec un tambour à plat dans la cave... Joël l'a regardé avec des yeux ronds. La propreté de leur vêtue serait-elle advenue par miracle ? Que nenni ! Merci Philomène probablement... discrète mais veillant au confort de sa petite troupe.

Vous vous en doutez, les parents n'étaient pas toujours au courant de toutes les aventures vécues par les jeunes, et pour cause, la liberté dont ils jouissaient n'aurait certainement pas été de mise à la maison, alors, une certaine conspiration du silence régnait pour la préserver.

Les trois ex « garnements » qui narrent cette histoire, ont les yeux qui brillent quand les souvenirs remontent :

Les escalades de falaises, les visites de grottes souvent peu accessibles et dangereuses où parfois l'on s'égarait, la descente périlleuse dans des igues à l'aide d'une corde lisse, dont ils remontaient à bout des bras de ceux restés en haut, les virées au bord de l'eau à Saint Cirq après la descente vertigineuse à vélos sans freins sur Crégols, ou ailleurs, les expéditions à deux ou trois par « monture », qui sur Manhurin le scooter, qui sur Bécot le poney, qui sur l'âne ou encore dans la Traction, les visites impromptues dans les nombreuses maisons alors abandonnées des environs, terrains de jeux inépuisables, dont le Coual, Lalbrade.

Joël et Bernard se souviennent qu'à Lalbrade habitait un homme amputé qui se soignait à l'aide d'un drôle d'appareil électrique avec des « trucs » en verre qui

faisaient des étincelles qu'ils prirent pour un poste de radio (la guerre n'était pas si loin, de là à prendre cet homme pour un espion, le pas fut vite franchi) ! Il arriva aussi qu'Yvan G jouât au fantôme pour la plus grande peur de certains et le régal d'autres.

Une visite de grotte est restée particulièrement dans les esprits ; un vacarme énorme, comme une bagarre, surgit du fond de la grotte, panique à bord, jusqu'à ce que l'un des jeunes spéléologues amateurs ressorte, brandissant un hibou grand-duc à la main, que Gyl a bien failli occire d'un coup de hache.

Le croirez-vous, cette joyeuse petite bande avait des petits côtés mafia très organisée quand il s'agissait de dérober dans l'épicerie d'Augusta quelques bonbons ou cigarettes. Le bon moment : celui où il fallait aller chercher le lait chez Edmond Malavelle dit Le Doual. **L**a technique : se rendre à l'épicerie avec le pot au lait vide, attendre qu'Augusta soit occupée à empêcher Hello de faire un carnage avec les œufs ou à aller chercher du vin à la cave, et les pots au lait se remplissaient alors de leurs petits larcins, surtout des bonbons.

Il ne restait ensuite plus qu'à les transférer dans les poches ou les déguster pour vider le pot au lait avant de lui rendre son usage initial.

Ce petit monde des enfants était aussi accessible aux adultes. La porte de Yvan G était toujours ouverte, à tous.

Yvan G disposait du téléphone, avec le numéro d'appel 9 (en tant que neuvième abonné du village) ; il fallait d'abord appeler le standard de la Poste à Cahors pour que l'opératrice vous passe le numéro

demandé. Mais surtout il avait au début de son installation la seule télévision du village, encore si peu présente dans les foyers, laquelle avait une formidable force d'attraction.

Selon les goûts, il y avait les soirées les plus prisées, de gala (catch ou la Piste aux Etoiles), films, et les pires, celles qui avaient la préférence de la seule Alice Dazols, passionnée d'opéra. Les petits chenapans ne se privaient pas de simuler des pannes d'électricité pour que cesse leur martyr.

Un beau jour Yvan G s'en est allé vers d'autres horizons, toujours aussi discret, mais il reste une de ces figures originales qui ont jalonné l'histoire de Lugagnac. Il a non seulement su faire rêver ses pensionnaires, contribué à la vie sociale du village mais aussi à faire rayonner Lugagnac au-delà de ses « frontières ».

A écouter nos narrateurs, un peu de nostalgie pourrait poindre. Alors, on savait sans doute mieux se retrouver et partager, mais Yvan G a su si bien faire aimer ce petit coin du Lot à ses petites troupes que ceux qui venaient de loin se sont pour certains juré d'y revenir pour de bon, à l'instar de Joël. D'autres, qui avaient leurs racines dans le village et y venaient en vacances, ont choisi d'y revenir à la retraite, tel Gyl, ou d'autres encore, qui y vivaient en permanence, ont fait leur vie d'adulte bien loin des paysages du causse mais y sont rentrés et y vivent toujours tel Bernard.

Un grand merci à Gyl Crayssac, Bernard Costes et Joël Trolez de m'avoir laissé monter dans leur machine à remonter le temps. Un grand moment !

Catherine

L'ADIEU AU ROBINIER



Le 3 juin, Ulrike et Andréas ont rendu un très bel hommage à leur vieux robinier qui, en raison de son état de santé, présentait désormais un réel danger pour les toits proches de son magnifique tronc et allait dans les jours suivants être coupé. Une cérémonie d'au revoir à la fois émouvante et respectueuse à celui qui avait ombragé tant d'années la maison d'Andréas et Ulrike, a réuni de nombreux lugagnacois, durant une soirée très conviviale.

Le robinier, Ulrike, Andréas et Jason ... une histoire de partage et de transmission que nous relate Andréas

Depuis 35 ans, nous avons eu à cœur de prendre le plus grand soin des nombreux arbres aux essences diverses qui ornent notre terrain : noyers, cerisier, chêne, tilleul, et le robinier, ont vécu en harmonie.

Mais depuis quelques années, le robinier n'était plus en grande forme malgré sa haute taille et son imposante circonférence. Sa couronne se clairsemait, il avait de plus en plus de branches mortes chaque année et de moins en moins de feuilles en été. Un jour, nous avons fait la connaissance de Jason, qui

habite à Limogne et travaille comme grimpeur et tailleur d'arbres. Nous nous sommes promenés avec lui, et pas seulement une fois, dans le jardin et avons longuement parlé de chaque arbre. Depuis, nous avons toujours appelé Jason entre nous "celui qui murmure à l'oreille des arbres".

Ce que nous avons appris, c'est l'attitude qu'il adopte avec les arbres : il ne s'agit pas d'imposer des idées humaines contre les arbres. Il ne s'agit pas de dire que tel ou tel arbre me dérange ici, que je veux avoir plus de vue ou que je préfère un autre arbre. Il s'agit plutôt de voir et de comprendre comment l'arbre veut

pousser. Il y a des arbres qui veulent pousser les uns dans les autres et d'autres qui en meurent. Dans ce cas, on peut faire quelque chose. Mais en règle

générale, les arbres, lorsqu'ils sont en bonne santé, préfèrent rester pour eux-mêmes, il ne faut pas trop intervenir.



Il y a quelques années, Jason a raccourci en hauteur les branches très grosses du robinier, parce-qu'elles devenaient trop lourdes. Le résultat a été que le robinier a développé une nouvelle couronne. Il avait retrouvé une nouvelle vie grâce à cette taille qui l'avait allégé, et nous en étions très heureux.

Bien que le robinier se soit beaucoup mieux porté ces dernières années, ses dommages dus à l'âge se sont accumulés. Jason nous a montré la fente dans le tronc qui s'ouvrait de plus en plus vers le bas, les trous dans le tronc, qui devenait friable à l'intérieur et de moins en moins solide. S'il se cassait lors d'une grosse tempête, une partie de la couronne serait tombée sur la maison de Gyl Grayssac, une autre partie sur notre toit et une troisième partie sur la route. Pour ne pas prendre ce risque, Jason et nous avons décidé l'année dernière de profiter une dernière fois de la belle floraison blanche du robinier, et puis de le couper.

Il s'agit d'un vieil arbre très haut et remarquable à Lugagnac. Personne ne se souvient exactement de la date à laquelle il a été planté. Ni Clément Seval, ni Claude Capelle, ni Gabriel Hereil, qui ont été interrogés. Personne ne le sait plus. Mais ce robinier peut avoir une bonne centaine d'années. On ne coupe pas un tel arbre sans lui dire adieu. Sans lui dire :

Merci pour l'ombre que tu as donnée. Merci pour les fleurs, dont tu nous as gratifiés et dont tu as nourri les abeilles et les bourdons !

Bien fait ! Bien joué ! Merci pour cela ! Et Adieu !

J'aimerais aussi vous remercier d'être venus pour dire Adieu ! au robinier : C'est aussi pour nous un signe d'amitié pour Lugagnac.

Le robinier (faux acacia), n'a été introduit en Europe qu'à la fin du 18e siècle, à partir des Appalaches nord-américaines. Le naturaliste suédois Carl von Linné a donné à l'arbre le nom de Jean Robin, jardinier de la cour des rois français.

Histoire de vitrail



L'an dernier, Monsieur et Madame Fourmy, qui résidaient sur le chemin du Truffe, ont vendu leur maison pour retourner dans leur pays, la Belgique. Ces amoureux du village ont souhaité, avant leur départ, faire don à la commune d'une belle armoire dotée de vitraux.

Ces derniers, légèrement endommagés, nécessitaient une restauration. La municipalité a fait appel à Isabelle Raynal-Delcol, qui s'était, voici quelques années, chargée de la restauration des vitraux de l'église.

Compte tenu de la qualité de ces vitraux qui présentent des caractéristiques peu courantes, elle s'est engagée à leur redonner leur beauté d'antan.

Vous pourrez bientôt les admirer dans la salle d'accueil de la Mairie, où sera installée l'armoire une fois restaurée.

VINCENT, NOTRE ZOOLOGUE AMATEUR MAIS PASSIONNÉ
REPREND SA PLUME



Si vous vous promenez autour du lac Audry ou en bordure du village de Lugagnac en début de nuit peut être que vous allez pouvoir entendre et voir le gardien du crépuscule : L'engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

Il est arrivé sur notre commune il y a quelques semaines maintenant, et repartira du Quercy dont il affectionne les zones boisées et ouvertes typique de notre cause fin d'été vers ses zones d'hivernage africaines. Pour l'observer ne le cherchez pas le jour il est pratiquement invisible, son plumage tacheté de gris, roux et noir aux motifs complexes lui assure un mimétisme parfait. Il va passer la journée (période de repos) camouflé au sol ou sur une branche toujours dans sa longueur pour ne pas couper la silhouette naturelle et se confondre à celle-ci.

Le seul moment propice pour l'apercevoir c'est au crépuscule : si vous allez vous assoir au bord du lac Audry par une belle fin de journée estivale vous allez pouvoir en premier lieu entendre le ronronnement

Le saviez-vous ?

Lors de chasse infructueuse pendant plusieurs nuits, il rentre en léthargie afin de jeûner de manière prolongée. Il va ainsi économiser son énergie, ralentir son rythme cardiaque et abaisser sa température interne (40-41°C) pour une thermorégulation normale, qui chute à 25-30°C.

*Son nom latin *Caprimulgus* est formé de *capra* (chèvre) et de *mulgeo* (traire) et signifie "Téteur de chèvre". Ainsi nommé par les anciens qui altéraient la relation observée entre la présence des oiseaux chassant les insectes et les troupeaux dont ils restaient proches.*

*Son nom français s'est traduit par **engoulevent** en raison de l'ouverture béante de son bec. Ce mot est formé de **engouler**, signifiant avaler dans un dialecte de l'Ouest que l'on retrouve au XVI^e siècle, dans le sens de grand buveur qui vole à bec ouvert, en "engoulant" le vent.*

caractéristique qu'il émet dès la tombée du jour ressemblant à une sorte de crécelle très roulée, rapide et continue.

A partir de ce moment si vous avez un peu de chance vous pourrez peut-être apercevoir sa silhouette se détacher sur les dernières lumières du couchant ; son vol souple et silencieux alterne avec des planés très marqués notamment en approche des zones de chasse où il lui arrive de fleurter avec les reflets du lac, son bec grand ouvert à la recherche d'insectes virevoltant dans l'air encore chargé des parfums de la journée. Parfois il peut s'approcher de l'homme et l'observer en vol stationnaire, à très faible distance (3m), ça c'est pour les plus chanceux.

Bonne observation. Un conseil tout de même, parfois il cesse de chanter vers minuit, pendant 1 à 2 heures, avant de reprendre jusqu'à l'aube et n'oubliez pas de profiter de notre beau ciel étoilé et des nombreuses espèces qui affectionnent le lac Audry.



Du côté des Amis de Lugagnac

Le vide-grenier était la première épreuve du feu de notre nouvelle équipe. Les retours ont été bons, et nous les devons bien sûr à la super équipe de bénévoles et organisateurs. La météo nous a fait quelques frayeurs, mais en fin de compte la journée a pu se dérouler sans avoir besoin d'enfiler des cirés ni de chausser des bottes.

Les exposants étaient satisfaits, même si des détails restent à peaufiner pour l'an prochain. La cuisine a tourné à plein régime, bien au-delà de ce que pouvait laisser supposer le nombre de stands installés, mais là encore l'équipe de cuistots, soudée et réactive a pu réassortir le stock de frites à la dernière minute pour satisfaire tous les affamés.

La musique a également remporté un vif succès.

Ouf ! Il nous faut continuer dans cette voie.

Le Petit Chœur de Lugagnac, a connu lui aussi un programme chargé entre le concert du 18 Juin à Limogne et sa nouvelle et belle initiative de deux après-midi chantants à l'EHPAD de Limogne.

Au programme de l'été, un concert de musique classique et de musique de films avec LOT ALLEGRO, suivi de la Fête votive les 22 et 23 juillet avec le toujours exceptionnel TeaTime concocté par Jane et ses aides, puis du repas gourmand le 2 août. Vous serez informés de ces différents événements au moyen de tracts distribués dans vos boîtes à lettres.

Quelques innovations viendront agrémenter ces festivités, mais chut... nous vous en réservons la surprise.

Nous comptons sur vous pour venir prêter main forte, toutes les énergies petites ou grandes sont essentielles pour concourir à la réussite de ces différentes rencontres. Un grand merci d'avance.

AGENDA D'ÉTÉ

	18 juillet - Concert LOT ALLEGRO – <i>Musique classique</i> (Haendel, Mozart, Vivaldi, Dvorak, Brahms, Debussy) et <i>musique de films</i> - Eglise de Lugagnac – 21 h Entrée : 12 €
Fête du village	Samedi 22 juillet : Repas traditionnel – Animation musicale : Groupe TOUCAN (Tropical Synth Wave) - Groupe Djingo Typical Band (musique antillaise) puis DJ Ekyoz (mix tropical). Dimanche 23 juillet : <ul style="list-style-type: none"> Concours de pétanque à 14h au boulodrome Tea time de 16 à 18h A partir de 19h : Soirée musicale avec les groupes Maka Covers puis Red Hot Chili Pampers avec buvette et petite restauration (saucisses, frites, taboulé).
	02 août – Repas gourmand – Animation musicale avec Amor de Luènh (jazz, bossa, occitan).

Les activités régulières

Randonnée : chaque premier samedi du mois.
Départ devant l'église à 09h00.

Chorale : Le lundi à 18h00 à la Salle des Fêtes. Si vous avez envie de chanter, n'hésitez pas à prendre des renseignements et/ou à vous inscrire auprès de Michelle au n° 06 74 40 98 89.

LES AMIS DE LUGAGNAC - Contacts :

Tél : **07 49 10 42 09**

Courriel :

comitedesfetes.lugagnac@orange.fr

N'hésitez pas à consulter la page des Amis de Lugagnac sur le site de la Mairie :

« <http://www.lugagnac46.fr/les-amis-de-lugagnac> »

LES PAGES RECREATIVES



Maxime nous raconte l'histoire du

Carnaval



Le carnaval est un type de fête répandu dans de nombreuses contrées. Il consiste généralement en une période pendant laquelle les habitants de la ville sortent déguisés (voire masqués ou bien maquillés) et se retrouvent pour chanter, danser, faire de la musique dans les rues, jeter des confettis et serpentins, défiler, éventuellement autour d'une parade.

Étymologie

Le substantif masculin *carnaval* apparaît en français sous la forme *carneval* en 1549 pour exprimer le sens de « fête donnée pendant la période du carnaval ». C'est un emprunt à l'italien *carnevale* ou *carnevalo*. Il a pour origine *carnelevare*, un mot latin formé de *carne* « viande » et *levare* « enlever ». Il signifie donc littéralement « enlever la viande ». Des étymologies fantaisistes ont été jadis avancées, telle que « *caro vale* » pour « adieu la chair ».

Jusqu'au XIX^e siècle, le nom masculin *carême-prenant* a été utilisé en français à égalité avec *carnaval*. Il a été orthographié de diverses manières : *caresme-prenant*, *quaresmeprenant*, etc. De *carême-prenant*, on a dérivé deux expressions. L'une : « tout est de carême-prenant », pour parler de certaines libertés, en particulier dans le domaine des mœurs, qui se prennent ou prenaient traditionnellement pendant le carnaval. L'autre, pour désigner une personne costumée en carnaval, ou

en général quelqu'un habillé de façon ridicule. Dans cette situation, on entend crier « Au secours, au secours, votre fille on l'emporte, des carêmes-prenants lui font passer la porte ». On trouve aussi dans le *Bourgeois gentilhomme* de Molière : « On dit que vous voulez donner votre fille en mariage à un carême-prenant ».

Du nom *carnaval* dérive l'adjectif *carnavalesque* (relatif au carnaval), mais aussi certains régionalismes tels que *carnavalesque* et *carnavalier* : le premier désigne, dans la région de Dunkerque, en Belgique et au Québec, un participant au carnaval ; le second un artiste créant des œuvres pour le carnaval tels que chars, des géants, des grosses têtes, etc. Les « carnavaliers » les plus célèbres de France sont établis à Nice où le métier se transmet de père en fils depuis 1870 et où ce mot est traditionnellement utilisé.

Travestissement

Les masques prennent les caractéristiques des êtres surnaturels qui sont les démons et les esprits des éléments de la nature, c'est pourquoi le masque a une fonction apotropaïque.

À la fin le temps et l'ordre du cosmos, bouleversés pendant le carnaval, sont reconstitués (nouvelle création, nouvelle cosmogonie) par la cérémonie de la lecture du « testament » et par les « funérailles » du carnaval qui souvent consistent en la brûlure du « Roi Carnaval » représenté par un mannequin ou une poupée de chiffon. D'autres fois l'image du carnaval est noyée ou décapitée.

Les travestissements de tous genres, les bals nocturnes et masqués, les promenades du dimanche gras et du mardi gras sont les principaux amusements auxquels on se livre pendant le carnaval. Le carnaval de Venise et en général ceux des pays méridionaux sont les plus célèbres et les plus brillants.

Une *cosmogonie* est un récit mythologique qui décrit ou explique la formation du Monde. Le mot vient du grec *cosmo-* « monde » et *gon-* « engendrer ».

Périodes des carnivals

La période carnavalesque varie fortement entre les lieux ; en Europe, elles sont généralement associées à la période hivernale, au plus tôt en novembre et au plus tard en mai. Quelques traditions masquées commencent à la Toussaint, et le

carnaval d'Allemagne commence le 11 novembre à 11 heures 11, lors des foires de la Saint Martin. La majorité des carnivals européens a toutefois lieu après Noël, débutant soit à l'Épiphanie, pour la Saint Antoine et le tuage du cochon, à

la Chandeleur, un mois, quinze jours, ou le jeudi avant Mardi Gras. D'autres carnivals, tels que les *Laetare*, ont lieu à la mi-

carême. Enfin, en Scandinavie, les carnivals ont lieu autour de la Pentecôte, et celui de Notting Hill a lieu au mois d'août.

Principaux carnivals

1 - Le Carnaval de Rio (photo 2)

Sûrement l'un des festivals les plus populaires au monde, il constitue un grand événement en Amérique Latine et présente une manifestation haute en couleurs. Le festival date de 1641 et se tient chaque année entre le 13 et 16 février. Les touristes y participent à cœur joie. L'ambiance est juste extraordinaire.

2 - Le Carnaval de Venise, Italie (photos à côté du titre de cet article)

Fidèle à ses racines européennes, le Festival de Venise est l'un des festivals les plus célèbres du monde. Datant du 12ème Siècle, le Carnaval de Venise continue à attirer les touristes.

3 - Carnaval de Barranquilla, Colombie (photo 4)

C'est en effet le festival le plus important du monde entier pour assister à un spectacle majestueux orné des costumes et déguisements et le plus ancien de la Colombie. Ce carnaval remonte au 19ème siècle et se tient chaque année au mois de février. Proclamé en 2003 « chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité » par l'UNESCO, et inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2008, le Carnaval de Barranquilla est une fête folklorique qui illustre la fusion des traditions européennes, africaines et indiennes à travers des spectacles impressionnants, marqués par des costumes colorés extravagants.

4 - Le Carnaval du Québec (photo 3)

Ce carnaval se tient au mois de janvier de chaque année. Ce qui distingue le Carnaval du Québec, c'est qu'il fête l'hiver d'une façon impressionnante et offre aux visiteurs l'occasion de se divertir malgré le froid. Les touristes y trouveront une attraction impressionnante qui met en œuvre plusieurs activités telles que les bals masqués, les sculptures de neige et de glace et les randonnées d'hiver pour enfants.

5 - Le Carnaval de Chine - Le Nouvel An chinois - (photo 9)

Cette célébration dure 15 jours et se tient à l'est et au sud-est de la Chine. Appelé aussi la fête du printemps, ce carnaval est marqué par un flux abondant de visiteurs qui viennent découvrir les rues ornées de lumière et la danse du dragon.

6 - Le Thaipusam, Malaisie (photo 6)

Cérémonie hindoue impressionnante, le Thaipusam se tient chaque année aux Batu Caves entre mi-janvier et début février. Fête spectaculaire à ne pas manquer lors d'un séjour en Malaisie pour découvrir de plus près les traditions hindoues préservées, tout en illustrant les richesses et diversités culturelles qui marquent le pays.

7 - Le Carnaval de Binche, Belgique (photo 1)

Datant depuis le 16ème siècle, ce festival de la petite ville belge de Binche est impressionnant, toujours fidèle à ses traditions. Des costumes colorés, des feux d'artifices, et des spectacles impressionnants sont au rendez-vous pour bien faire la fête.

8 - Le carnaval de Nice, France (photo 7)

L'un des plus célèbres festivals de France, le festival de Nice se tient tous les ans entre le 12 et le 27 février. Des spectacles impressionnants, des déguisements extravagants et un défilé de chars marquent ce festival incontournable, qui représente une tradition préservée depuis le moyen âge.

9 - The Dreaming à Woodford, Australie (photo 8)

Un festival international indigène qui inclut une cérémonie autochtone, musique, danse et arts. Un vrai spectacle qui vaut vraiment le détour.

10 - Le Carnaval de Notting Hill, Grande Bretagne (photo 10)

Le plus récent des grands carnivals, le Carnaval de Notting Hill a pu s'imposer comme étant l'un des meilleurs carnivals au monde. Ce carnaval s'est tenu pour la première fois en 1964 à Notting Hill, le fameux quartier de Londres, quand des habitants originaires de Trinidad ont décidé d'apporter une ambiance festive au pays, instaurant ainsi une tradition de spectacles et de défilés costumés qui illustraient un mélange culturel impressionnant.

Mais aussi en Suisse, le carnaval de Bâle (photo 5) débute le lundi suivant le mercredi des Cendres, à 4h00 du matin, tandis qu'à Lucerne, il commence le jeudi gras à 4h00 du matin. En Grèce, il s'appelle Apokriá (photo 11).





Vos pages de jeux

Les solutions des jeux du numéro 38

1/ Le Yakasu

3		6	1	3	2	5	4
6			2	1	3	4	
7				2	1	3	4
1	2		1			2	
5	3	7	4	6	2	1	
2	1		3		1		3
4		1	2		3	1	2
							1

2/ Les jeux de logique

A B _ P Q R : La lettre manquante est la lettre D qui comme les cinq autres possède une surface fermée.

Solution : Belle a trois enfants, Anastasia en a deux et Céline 1.
 Cheminement : Il y a 5 proposition qu'on nommera 1, 2, 3, 4, 5 pour plus de facilité.
 D'après 2, Belle a trois enfants, Marie et 2 fils (3) puisqu'elle a la famille la plus nombreuse et que Laure ne peut pas être la sœur de Marie (5).
 Anastasia n'ayant pas de fille (2), Laure ne peut qu'être la fille de Céline qui n'a donc qu'un enfant (5).
 Il reste donc deux garçons qui sont donc les enfants d'Anastasia.

Mots cachés / Mots mêlé / Jeu du Motus / Personnages / Charade

Mots cachés : PUIITS; ORANGER; JARDIN; MELON; CAROTTES; SALADES; TOMATE; POIREAU; ARROSOIR.
 Mot à deviner: PRINTEMPS

Mots mêlés

N	B	E	E	P	D	J	J	D	Y
L	O	M	D	B	R	Y	L	A	Y
M	U	R	S	G	U	S	C	X	J
L	A	S	B	O	D	F	P	V	
R	O	L	O	U	P	R	O	C	M
A	D	X	R	N	H	T	N	R	J
C	R	W	H	D	L	U	E	E	D
L	O	T	N	S	R	M	M	G	G
E	M	E	E	O	I	I	U	X	A
H	B	C	N	E	D	I	S	E	R
M	Q	P	I	R	O	U	E	T	E

Jeu du motus : Rageuse

Personnages : Charles Boyer – Don Quichotte

Charade : Incantation (Un-Quand-Tasse-lon).

Devinette

- 1/ Allumez l'un des interrupteurs et attendez cinq minutes.
- 2/ Eteignez l'interrupteur que vous venez d'allumer et allumez un autre interrupteur.
- 3/ Entrez dans la pièce et observez l'état de l'ampoule. L'ampoule qui est allumée correspond à l'interrupteur que vous venez d'allumer et éteindre, tandis que l'ampoule chaude correspond à l'interrupteur que vous avez laissé allumé pendant cinq minutes. L'ampoule restante correspond donc au dernier interrupteur.

Un nouveau Yakasu

		1				3
					1	
1						5
	2				6	4
			2			
2						
		3				

Vos jeux du n° 39

Quelques énigmes

1/ Dans un étang, il y a un nénuphar. Toutes les nuits, le nombre de nénuphars double. Le premier jour, il y en a 1, le deuxième jour, il y en a 2, le troisième jour, il y en a 4. Au bout de 30 nuits, l'étang est recouvert de nénuphars. Au bout de combien de jours l'étang est-il à moitié recouvert de nénuphars ?

2/ Quel jour vient trois jours après le jour qui vient deux jours après le jour qui vient immédiatement après le jour qui vient deux jours après lundi ?

3/ Suite logique : 8 - 61 - 24 - 32 - X - 12

X vaut : 21 ou 23 ou 13 ou 44 ?

4/ Voici une séquence de lettres : J-F-M-A-M-J-J-A-S-?-?-?

Quelles sont les trois qui manquent ?



VOS PAGES PHOTOS DU PRINTEMPS 2023

LES GESTES QUI SAUVENT : SOIREE du 21 AVRIL 2023



Journée citoyenne du 29 avril





A chacun sa méthode !... 😊

Et le meilleur moment !



LES AMIS DE LUGAGNAC

LE PETIT CHOEUR DE LUGAGNAC

Le 15 mai dernier le Petit Choeur de Lugagnac est allé chanter à l'EHPAD de Limogne.

C'était une première : nous étions 6 choristes ce jour-là plus Michelle, notre « cheffe de chœur ».

Une belle expérience que nous avons renouvelée le 21 juin pour la Fête de la Musique et que nous comptons poursuivre à intervalles réguliers.



Le dimanche 18 juin dans l'église de Limogne, "le Petit Chœur de Lugagnac", dirigé par Michelle Crayssac, s'est produit en première partie du concert donné par l'Ensemble Vocal de Castanet-Tolosan, sous la direction de Michel Touton, accompagné à l'orgue par Marc Chiron.

C'est après un pique-nique à Lugagnac des deux chœurs réunis que ce concert magnifique a eu lieu.

Puis une collation était offerte par les Amis de Lugagnac à La Halle, en chansons. La journée s'est terminée pour le Petit Choeur, toujours en chantant, autour d'un repas sur la terrasse de "la Caselle".





LE VIDE GRENIER



Les Talents



Marie



Dominique



Kayetan



Isabelle



Aurélia



Gisèle



Annie

Quelques-uns de nos cuistots bénévoles

s'activant pour restaurer les visiteurs et exposants



Enfin, séquence remise en état
avec le Président des Amis de
Lugagnac à la manœuvre.



Le Comité de Rédaction de l'Echo des Cazelles, bulletin de liaison de la Mairie de Lugagnac, remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro.